



**PRÉFET  
DE LA  
CÔTE-D'OR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**LE PRÉFET**

Dijon, le **24 SEP. 2024**

Madame la conseillère départementale,  
Monsieur le conseiller départemental,

C'est avec attention que j'ai pris connaissance de votre correspondance du 26 juillet dernier portant sur les difficultés rencontrées au sein de l'EHPAD des jardins de Voltaire, situé à Dijon.

Suite à l'inspection des EHPAD « les Bégonias » et « les Jardins Voltaire » conjointement réalisée par les services de l'Agence régionale de santé (ARS) et ceux du Conseil départemental en mai dernier, je souhaite vous communiquer les informations suivantes.

Les constats opérés par l'équipe d'inspection révèlent des dysfonctionnements graves et les plaintes exprimées par les familles (dont certaines ont été entendues lors de l'inspection) ont bien été prises en considération par les services de l'ARS et ceux du Conseil départemental.

Le courrier conjoint portant communication du rapport d'inspection et des mesures correctives demandées à la direction d'EPCAPA a été adressé début septembre au gestionnaire ainsi qu'au directeur des deux établissements.

À l'issue de la procédure contradictoire, si les réponses apportées par le gestionnaire et la direction d'EPCAPA ne sont pas satisfaisantes au regard des conditions d'accueil et d'accompagnement des résidents, l'ARS, en plein accord avec le Président du Conseil départemental, pourra envisager de prendre une mesure de police administrative.

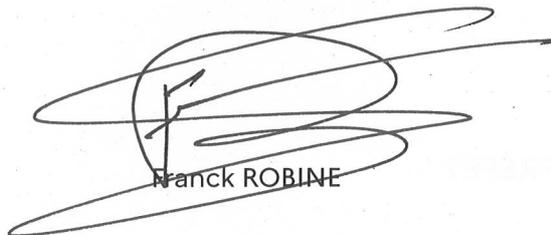
Madame Céline MAGLICA  
Monsieur Massar N'DIAYE  
Secrétariat Côte-d'Or Terres d'avenir  
19 boulevard de Brosses  
21 000 – Dijon

Par ailleurs, les services de l'ARS et ceux du Conseil départemental ont conjointement saisi les services de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Côte-d'Or concernant une situation collective de risques psycho-sociaux encourus par l'ensemble des salariés des deux structures.

Soyez assurés que cette situation est suivie de près par les services de l'État.

Veillez agréer, Madame la conseillère départementale, Monsieur le conseiller départemental, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet,

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a central vertical stroke.

Franck ROBINE